

Zeitschrift: Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et Jeunesse + Sport

Herausgeber: École fédérale de sport de Macolin

Band: 44 (1987)

Heft: 8

Rubrik: Jeunesse + Sport

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



La responsabilité des clubs

Hansruedi Hasler

Traduction: Evelyne Carrel



Un club contracte-t-il certaines obligations lorsqu'il entreprend de monter une équipe de juniors? En d'autres termes, a-t-il à assumer une responsabilité et, dans l'affirmative, envers qui? Au fond, ce sont les joueurs qui décident, sur les conseils de leurs parents, d'entrer dans un club. Dans ce cas, la balle ne reste-t-elle pas dans leur camp, étant donné que chacun est libre de partir à n'importe quel moment?

Pour répondre à ces questions, il est nécessaire d'examiner, tout d'abord, les objectifs que poursuit le club, et l'importance que ceux-ci revêtent. Généralement inscrits dans les statuts, ils révèlent ce qui doit être atteint et de quelle façon. Au fond, c'est comme si une «offre» était faite à des joueurs potentiels et à leurs

parents. Par là même, il semble évident que le club s'engage à répondre aux attentes qu'il suscite et à tenir ses promesses. En choisissant de s'y affilier, les enfants et les adolescents doivent pouvoir partir de l'idée qu'ils se mettent sous sa responsabilité et que celle-ci est, par conséquent, planifiée et organisée.

Cette remarque implique que les clubs ont à réfléchir très soigneusement avant d'avancer des propositions, afin d'en définir le contenu, de déterminer à qui la responsabilité va être déléguée au niveau de la réalisation, et de vérifier constamment qu'elle est bel et bien assumée; en d'autres termes, d'arrêter les mesures à adopter pour satisfaire aux obligations prescrites.

Voici quelques points essentiels sur lesquels tous les membres du comité devraient s'interroger:

- Les objectifs poursuivis par le club sont-ils clairs et connus?
- Le club est-il «équipé» pour faire face à ses obligations?
- Les responsabilités ont-elles été déléguées à des personnes compétentes?
- Celles qui ne peuvent être assumées sont-elles connues?

Limites de la responsabilité

Il convient, maintenant, de définir les limites de la responsabilité du club et les obligations des membres du comité. Les domaines suivants semblent être concernés:

Responsabilité envers les joueurs

Si les joueurs et leurs parents ont choisi une société de football, c'est avant tout parce qu'on y pratique ce sport. Ainsi, ils expriment en premier lieu leur intérêt pour cette discipline. Par conséquent, la responsabilité première du club consiste

à assurer un bon encadrement des juniors par un ou des spécialiste(s) de la branche, dans le but de les doter de la meilleure formation possible. A cet égard, le premier impératif n'est pas la formation technique, mais la joie que les jeunes prendront à pratiquer leur sport, une joie qu'il importe d'entretenir, de développer et de stabiliser: comme si le football faisait, dès lors, partie intégrante de leur vie de tous les jours. Cet élément est toutefois loin de capter toute l'attention qu'il mérite: 50 pour cent environ des juniors abandonnent le football avant de passer dans la catégorie des seniors. Certes, les formateurs, essentiellement bénévoles, sont souvent débordés, de sorte que la formation spécifique ne s'effectue qu'en partie.

Un point capital doit être souligné ici: les clubs ne ménagent pas leurs peines lorsqu'ils ont affaire à des joueurs pétris de talent et qu'ils obtiennent de bons résultats avec eux. Assurer la relève de la première équipe, remporter des victoires et encaisser le montant des transferts sont généralement les raisons qui les poussent à leur dispenser une bonne formation. Acceptés, choyés, ces jeunes «espoirs», comme on les appelle, ont donc rarement l'idée d'abandonner le football. Ceux qui claquent la porte, ce sont les jeunes qui sentent qu'ils n'ont pas les capacités nécessaires pour accéder à la première équipe et qui voient - c'est là le point essentiel - que le club n'a rien - ou si peu - à leur offrir. Même dans les ligues inférieures, c'est la performance qui est, le plus souvent, au centre des préoccupations, et ceci au détriment des vétérans, des juniors et des autres équipes. Une telle conception ne donne certainement pas la clé du succès.

Et pourtant, tout comme les plus «forts», les joueurs de ces formations ont envie, eux aussi, de faire du sport une «habitude de vie»! Et puis, il ne faut pas oublier que, bien souvent, ce sont de ces équipes que sortent les futurs membres du comité, entraîneurs et arbitres. Ce n'est pas un hasard si l'on dit que les bons clubs se distinguent par la valeur de leurs équipes de vétérans. Certes, il est normal de préférer

les meilleurs en fonction de la performance, mais il est également indispensable de penser aux autres et de leur offrir la forme de jeu qui convient à leurs possibilités, de les tenir au courant – ainsi que leurs parents – de leurs capacités réelles et de les aider à trouver un club dans le cadre duquel ils pourront s'exprimer. On a souvent dit que les juniors doivent recevoir, outre la formation spécifique au football, de quoi favoriser l'épanouissement de leur personnalité. Cette remarque est sans doute vraie, mais il ne faut pas perdre de vue certaines limites posées, notamment, par le manque de temps. Comparé au temps passé à la maison, à l'école ou au travail, les 6 à 10 heures consacrées hebdomadairement au football sont bien peu de chose. Je souhaite donc défendre l'idée que, sans négliger le développement de la personnalité des joueurs, un club a, avant tout, la responsabilité de leur formation spécifique.

Responsabilité envers les parents

Pour favoriser un développement harmonieux des jeunes joueurs, il est important de bien coordonner les activités familiales, scolaires, professionnelles (apprentissage) et sportives. En fin de compte, la responsabilité de cette tâche incombe aux parents, quand bien même certains clubs s'immiscent – notamment lorsqu'il s'agit de joueurs de talent – dans les questions professionnelles par exemple. Pour que les parents puissent opérer cette coordination avec succès, ils doivent toutefois savoir ce qui se passe au sein de la société de sport, aussi bien en ce qui concerne les objectifs visés, les efforts entrepris, les problèmes et les tendances du milieu, qu'en ce qui touche aux progrès de leur fils – ou de leur fille – en football. Le club a donc l'obligation de les informer. Il doit multiplier les contacts avec eux, même s'ils semblent n'y prendre que relativement peu d'intérêt.

Voici quelques autres points de réflexion:

- Le club est-il en mesure d'assurer une bonne formation à ses joueurs?
- Les joueurs éprouvent-ils du plaisir à s'entraîner?
- Les meilleurs sont-ils suffisamment encouragés?
- Les moins doués se sentent-ils «chez eux» et les aide-t-on dans ce sens?
- Les parents sont-ils informés de la vie du club?

Le club face à ses responsabilités

Cet aspect doit être examiné sous trois angles différents:

La structure du club

Les objectifs poursuivis constituent la base de la structure du club. Il importe donc de fixer tout d'abord ce qui «doit» et ce qui «peut» être atteint, en faisant clai-

rement la différence entre le football axé sur la performance, le football de loisirs et le football destiné aux enfants (jusqu'à 12 ans). En ceci, il n'est pas nécessaire de s'attacher par trop aux détails, ce qui est important étant de faire clairement apparaître ce qui est visé. En deux mots: la structure du club doit répondre aux objectifs fixés et les conditions d'entraînement, le choix des entraîneurs, la préparation des matches et bien d'autres choses encore, être adaptés en conséquence. Sur le plan des matches, on peut regretter qu'il n'existe pas d'autres solutions que l'organisation de championnats axés sur la performance et que, à tous les niveaux, on joue «contre» et non «avec» les autres.

Le personnel

Par «personnel», on entend, d'une part, les membres du comité et, de l'autre, les entraîneurs. Les personnes choisies doivent être animées d'un esprit qui corresponde aux objectifs visés. Pour une équipe qui joue pour le plaisir, mieux vaut opter pour un entraîneur issu du club et pour qui points et rang ne sont pas primordiaux.

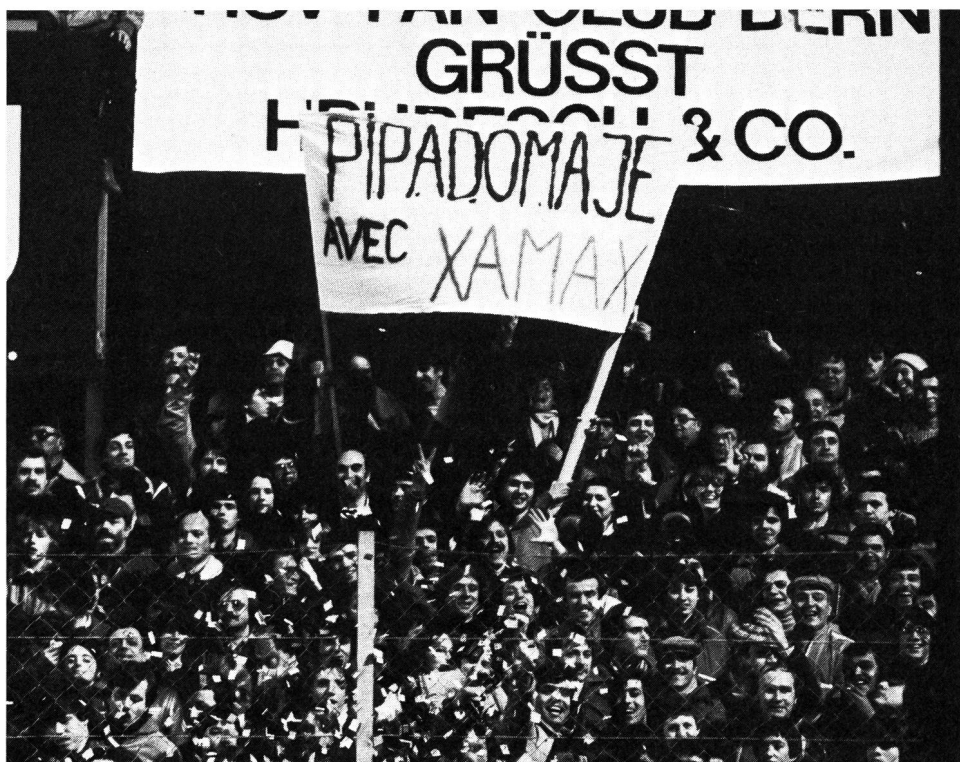
En revanche, pour une équipe interrégionale d'un club de ligue nationale, il est nécessaire de disposer d'un homme qui sache amener les meilleurs joueurs, au meilleur moment, au mieux de leur forme. Il doit pouvoir apporter la preuve des performances réalisées, et son travail être également profitable au club sur le plan financier. Le recrutement du personnel est loin d'être une sinécure. Mais la réussite de cette entreprise démontre, en fin de compte, si un club est capable ou

non de faire face à ses responsabilités. Si quelque chose mérite qu'on dépense du temps et de l'argent, c'est bien la recherche et l'engagement de personnes compétentes, que ce soit pour faire partie d'un comité ou pour assumer la charge d'entraîneur.

L'information

Un bon club joue cartes sur table! Les personnes concernées, notamment les joueurs et leurs parents, doivent être au fait des événements. Ils ont le droit d'être informés, par exemple, d'une modification des objectifs visés, d'un changement au niveau des entraîneurs ou du comité, mais aussi des autres problèmes qui peuvent survenir. Une bonne information contribue à assurer compréhension et engagement mutuel. Soirées de parents, réunions entre joueurs et parents, voyages en commun, journal de club, circulaires, etc., sont autant de canaux précieux pour diffuser l'information. Voici, pour terminer, une dernière série de sujets de réflexion:

- Les objectifs et la structure du club sont-ils en harmonie?
- Les membres du comité et les entraîneurs agissent-ils conformément aux objectifs visés?
- Le nécessaire a-t-il été fait pour engager les personnes les plus compétentes?
- Le club entretient-il les contacts indispensables avec les joueurs «et» avec leurs parents?
- Les rapports de confiance sont-ils bons et comment peut-on les améliorer le cas échéant? ■



Responsabilité du club autour du stade aussi, vis-à-vis des jeunes fans.